

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
du LOIRET**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

L'an deux mil vingt-trois, le neuf février à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Marianne HUREL, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Pascal PETITPIERRE, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Solène MENNECIER, Madame Mariline BOUCLET, Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON, Madame Marie COSTA, Monsieur Yann BOUGUENNEC, Madame Vanessa CHABOURINE,

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	26	22

Date de la convocation

3 février 2023

Date d'affichage

3 février 2023

Absents ayant donné un pouvoir : Madame Anne BOUQUIER à M. Bruno GUYARD, Monsieur LHOMME Hervé à Madame Mariline BOUCLET, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE à Madame Solène MENNECIER,

Absents excusés : Madame Aline MERIAU, Monsieur Bruno THOMAS, Madame Anab HASSAN-SAED, Monsieur Pierre HABERT.

A été nommé secrétaire : Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON

Objet de la délibération
7 Finances Locales
7121- Budget primitif

Monsieur le Maire et Madame Marianne HUREL, Adjointe aux Finances, présentent le budget primitif Assainissement de la commune pour l'année 2023.

**2023-007 - Vote du Budget
Primitif Assainissement 2023**

Dépenses d'exploitation

-Chapitre 011 - Charges à caractère général : 10 187.52 €

-Chapitre 66 – Charges financières : 12 390 €

-Chapitre 67 – Charges exceptionnelles :

-Chapitre 023 – Virement à la section Investissement : 21 000 €

-Chapitre 042 – Opération d'ordre de transferts entre section : 168 000 €

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

Recettes d'exploitation

-Chapitre 70 – Vente de produits finis : 170 000 €

-Chapitre 042 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 41 577.52 €

Dépenses d'investissement

-Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 53 922.48 €

-Chapitre 21 – Immobilisations corporelles :

-Chapitre 23 – Immobilisations en cours : 30 000 €

-Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 63 500 €

-Chapitre 040 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 41 577.52 €

-Chapitre 041 – Opérations patrimoniales :

Recettes d'investissement

-Chapitre 27 – Autres immobilisations financières :

-Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement : 21 000 €

-Chapitre 040 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 168 000 €

-Chapitre 041 – Opérations patrimoniales :

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-VOTE le budget primitif Assainissement 2023 qui s'équilibre à la somme de 211 577.52 € en section de fonctionnement et à la somme de 189 000 € en section d'investissement tel que présenté ci-dessus et joint en annexe.

La secrétaire de séance
S. AUBAILLY-GRON



Pour copie conforme,
Le Maire,
Frédéric MURA

